

SÉANCE DU 15 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept, le quinze juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de PLEUGUENEUC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après la convocation légale, sous la présidence de Monsieur RÉGEARD Loïc, Maire.

Étaient présents : MM. MASSON Jean-Paul, MONTIGNÉ Claude, BESSIN Pascal, de LORGERIL Olivier, BARBY Éric, EGAULT Pascal, CROQUISON Sébastien, Mmes NIVOL Nadine, GUYNEMER Patricia, CAZIN Mireille, VERGER Laurence, HOUIT Yolande, NIVOLE Nathalie, GASCOIN Laurence, LEBAS Sophie, ROZE Marie-Paule et SAUVEUR Pauline, *formant la majorité des membres en exercice.*

Absent excusé : M. LEFEUVRE André (a donné procuration à M. RÉGEARD Loïc)

Un scrutin a eu lieu ; Mme GASCOIN Laurence a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Reconstitution du dispositif argent de poche
2. Etude des devis – matériels espaces verts
3. Proposition – acquisition complément guirlandes rue d'Armor et rue de Bellevue
4. Lancement marché extension du réfectoire municipal et planning
5. Lancement marché extension et réhabilitation de la mairie
6. Recrutement poste agent – école maternelle
7. Intervention de M. Clerc au sujet de la situation de l'association du Bois des Ludes
8. Questions et informations diverses

I- ACQUISITION DE MATÉRIELS POUR LES SERVICES TECHNIQUES (délibération n°40-2017)

Nomenclature : 3.1 Acquisitions

M. le Maire présente au Conseil Municipal les différentes offres afin de renouveler l'équipement des services techniques. En effet, le parc actuel est devenu obsolète (tracteur datant de 1983, pièces de la tondeuse n'existant plus sur le marché).

Les propositions concernent l'acquisition d'un tracteur équipé d'un chargeur dédié principalement aux espaces verts, d'une débroussailleuse et d'une tondeuse arrière haute finition.

Les caractéristiques et les nombreux avantages de chaque équipement ont fait l'objet d'une présentation.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **RETIENT** la proposition de l'entreprise JARDIMAN de PACÉ qui s'élève à 61 000 € HT ; Une solution de prêt (financement en 4 temps) a été retenue.
- **DEMANDE** l'inscription de cette dépense en section d'investissement à l'opération n°34 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la présente délibération et tout acte utile à son exécution.

II- ACQUISITION ILLUMINATIONS DE NOËL – RUE D'ARMOR ET RUE BELLEVUE (délibération n°41-2017)

Nomenclature : 3.1 Acquisitions

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les illuminations de Noël, rue d'Armor, sont en nombre insuffisant.

Il serait peut-être opportun de prévoir quelques décors de fête supplémentaires pour illuminer l'entrée du bourg côté Ouest (opportunité de déstockage et nouveaux candélabres adaptés pour fixer des décors de fin d'année) ainsi que la rue Bellevue, dont les réseaux viennent d'être effacés.

M. le Maire présente la proposition de la société SEDI, fournisseur des décors lumineux actuellement en place. Elle comprend l'acquisition de 10 décors lumineux (270 € HT l'unité au lieu de 360 € HT) et la réparation de certains flammes lumineuses.

Le montant de ces illuminations s'élève à 3 588.80 € HT soit 4 306.56 € TTC.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **RETIENT** l'offre de la société SEDI pour l'acquisition de 10 décors lumineux supplémentaires et la réparation de différents articles, pour la somme de 3 588.80 € HT soit 4 306.56 € TTC.
- **DEMANDE** que cette dépense soit inscrite en section d'investissement au budget communal 2017,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la présente délibération et tout acte utile à son exécution.

III- LANCEMENT DU MARCHÉ DE TRAVAUX – EXTENSION DU RÉFECTOIRE MUNICIPAL (délibération n°42-2017)

Nomenclature : 7.10 Divers

Monsieur Régeard, Maire, rappelle à l'Assemblée la délibération n°06-2017 du 12 janvier 2017 portant sur l'avant-projet détaillé concernant l'extension du réfectoire municipal.

L'opération est estimée à 190 330 € HT. Il convient de lancer l'appel d'offres pour ces travaux (procédure adaptée selon les articles 50, 51, 52, 53, 54 et 55 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016).

Caractéristiques principales :

- Lot 01 Démolition – Gros-Œuvre
- Lot 02 Charpente bois – murs à ossature bois - bardage
- Lot 03 Couverture ardoises et zinc
- Lot 04 Menuiseries extérieures aluminium
- Lot 05 Cloisons – isolation – faux plafonds – menuiseries intérieures
- Lot 06 Revêtements de sols - faïence
- Lot 07 Peinture – revêtements muraux
- Lot 08 Équipements sanitaires – Chauffage - Ventilation
- Lot 09 Électricité – Courants faibles
- Lot 10 VRD – Aménagements extérieurs

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer la consultation pour ces travaux. La remise des offres en mairie est fixée au jeudi 6 juillet 2017 à 12 heures.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la présente délibération et tout acte utile à son exécution.

IV- SUBVENTION D'ÉQUILIBRE – STAGE DE CIRQUE (délibération n°43-2017)

Nomenclature : 7.5 Subventions

M. le Maire présente au Conseil Municipal le bilan financier du stage de cirque Métropole, organisé par l'accueil de loisirs sans hébergement de Pleugueneuc, géré par l'UFCV.

78 enfants ont contribué au succès de cette animation destinée aux enfants âgés de 4 ans à 12 ans.

Toutefois, il ressort un déficit évalué à 626.01 €.

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** d'apporter son soutien financier et de verser une subvention d'équilibre d'un montant de 626.01 € à l'accueil de loisirs sans hébergement de Pleugueneuc (UFCV – délégataire du service public).
- **CHARGE** M. le Maire de signer tout document relatif au présent dossier.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Quid de la réforme scolaire ?

Une circulaire ministérielle donne la possibilité aux communes de déroger aux nouveaux rythmes scolaires et revenir à la semaine des 4 jours.

Il est préférable de ne pas se précipiter. Il ne serait pas raisonnable de bousculer l'organisation en place à quelques semaines de la fin de l'année scolaire. Une réflexion avec les parents et les enseignants va être engagée à la rentrée de septembre.

- Installation des nouvelles passerelles à l'étang de « Pitrel ».
- Présentation photographique de l'effacement des réseaux - Cours Nogues et rue Bellevue
- Personnel communal
 - Départ en retraite de Mme Ginette Blanchard, Atsem en classe de petite section de maternelle depuis 32 ans. Elle sera remplacée par Mme Valérie Bouchenot.
 - Départ en retraite de Mme Marie-Hélène Champalaune, agent de service (surveillance de cour et ménage de l'école). Elle sera remplacée par Mme Linda Ghio.
- Présentation par M. Fabien Clerc de la situation de l'association « Au bois des Ludes ».

Dates à retenir :

- Fête de l'école : dimanche 25 juin 2017
- Départ en retraite de Mme Blanchard : vendredi 7 juillet à 18h30 – ALSH
- Animation locale : samedi 15 juillet (repas suivi d'un feu d'artifice)
- Prochain Conseil Municipal : jeudi 20 juillet 2017

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur Loïc RÉGEARD déclare la session close.

La séance est levée à 23h15.

A Pleugueneuc, le 15 juin 2017

Vu le Maire,

M. Loïc Régeard